



**Municipalité de  
Vufflens-le-Château**

Vufflens-le-Château, le 17 mai 2018

## **PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHATEAU**

**N° 03/06/18**

**Objet : Rapport de la Municipalité au Conseil général  
sur la gestion de l'année 2017**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année 2017.

### **1 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **10 Autorités**

##### **Conseil général**

Le Conseil général a siégé 4 fois en 2017, soit les lundis 27 mars, 26 juin, 30 octobre et 4 décembre 2017 à 20h15.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Conseil général comptait 56 conseillers dont 35 hommes et 21 femmes. Personne n'ayant demandé à être assermenté en 2017, on retrouve le même nombre de conseillers au 31 décembre 2017.

##### **Bureau du Conseil après les nominations réglementaires du 26 juin 2017**

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Président                             | M. Philippe Stalder   |
| Vice-Présidente                       | Mme Katia Barberis  |
| Scrutatrices                          | Mmes Natalie Gygax et Sylvie Nussbaum   |
| Suppléants                            | Mme Johanne Besse et M. Tristan Perey   |
| Commission des finances et de gestion | Mme Béatrice Glinz, MM. Bernard Morand, Martin Gygax, Sergio Sirolli, Marc-André Silva, Michel Perey et Jean-Marie Zumstein |

##### **Délégués des associations intercommunales**

|  |  |
|--|--|
| ASIME (Association Scolaire Intercommunale Morges et Environs) | Mme Sylvie Grin van Hamel<br>Suppléante : Mme Jacqueline Thirion Zbinden     |
| AVM (Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges)       | MM. Jean-Jacques Blaser, André Bonnefoy, Richard Charlet et Charles Maquelin |
| ERM (Epuration des eaux usées de la Région Morgienne)          | M. Edmond Piguet   |

## Municipalité

Aucun changement n'est à relever concernant la composition de la Municipalité et la répartition des dicastères :

|   |   |
|---|---|
| <b>Mme Anne-Chr. Ganshof</b> , Syndique<br>Remplaçant : M. Pierre-Alain Aigroz            | Administration générale - Finances<br>Relations extérieures   |
| <b>M. Pierre-Alain Aigroz</b> , Municipal Vice-Syndic<br>Remplaçant : M. Philippe Henriod | Bâtiments et domaines communaux<br>Réseau d'eau potable (AVM)   |
| <b>Mme Maria-Pia Dubey</b> , Municipale<br>Remplaçant : M. Pierre Siegwart                | Urbanisme - Police des constructions<br>Ecoles – Parascolaire – Plan canicule - Aînés   |
| <b>M. Philippe Henriod</b> , Municipal<br>Remplaçante : Mme Anne-Chr. Ganshof             | Voirie et déchets – Réseau d'épuration<br>Espaces publics – Transports publics  |
| <b>M. Pierre Siegwart</b> , Municipal<br>Remplaçante : Mme Maria-Pia Dubey                | Sécurité et police - Affaires sociales<br>Services industriels – Concept énergétique<br>Culture – Tourisme – Sport<br>Communautés religieuses |

Les membres de la Municipalité siègent en principe chaque semaine, le lundi à 17h00, sous la présidence de Mme Anne-Chr. Ganshof, Syndique.

Cela a représenté 41 séances ordinaires de Municipalité pour l'année 2017.

Les membres de la Municipalité participent également individuellement ou en groupe à un nombre important d'assemblées, séances de travail et représentations pour traiter des problèmes liés à leur dicastère ou pour représenter la Commune.

## Préavis de la Municipalité

La Municipalité a soumis 5 préavis au Conseil général en 2017 :

| N°       | Titre  | Adopté le  |
|----------|--|------------|
| 27/03/17 | Modification des articles 2 et 13 des statuts de l'ASIME de compétence communale | 27.03.2017 |
| 01/06/17 | Comptes de l'année 2016  | 26.06.2017 |
| 02/06/17 | Rapport de la Municipalité au Conseil général sur la gestion de l'année 2016     | 26.06.2017 |
| 03/10/17 | Arrêté d'imposition pour les années 2018 et 2019                                 | 30.10.2017 |
| 04/12/17 | Budget 2018  | 04.12.2017 |

## **11        Administration**

Suite à l'annonce de notre opérateur de téléphonie fixe de mettre fin au système analogique, nous avons migré vers la technologie IP (Internet Protocol) en décembre. Dans ce cadre, le central et les appareils téléphoniques ont dû être changés et des modifications apportées au système d'alarme ainsi qu'à l'ascenseur.

## Rôle électoral – Registre civique

Le 12 février 2017, lors du premier scrutin de l'année, on comptait 538 électeurs suisses (+ 26 par rapport au 1<sup>er</sup> scrutin en 2016) et 52 électeurs étrangers (+ 2) soit au total 299 femmes et 291 hommes.

## Bourgeoisie – Naturalisations

En 2017, 3 personnes ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Vufflens-le-Château par une procédure de naturalisation traitée par la Municipalité.

## Gestion des archives

Aucun suivi annuel n'a été fait en 2017 pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Les documents en pré-archivage sont toujours stockés dans la Maison de Commune et les archives anciennes dans l'abri de protection civile.

## Manifestations organisées par la Commune

|                   |  |
|-------------------|--|
| 27 février 2017   | Réception des nouveaux habitants et des nouveaux bourgeois   |
| 18 mai 2017       | Sortie annuelle des retraités à Corsier-sur Vevey et Jongny  |
| 10 septembre 2017 | Journée de Commune avec au préalable une initiation au Nordic Walking mise sur pied dans le cadre du projet "AllezHop les communes"  |
| 20 décembre 2017  | Apéritif de Noël avec vente des sapins de Noël et petits comptes. Cette manifestation, qui a eu lieu pour la première fois au collège, était jumelée avec le « Calendrier de l'Avent » organisé par les enseignantes de l'école de Vufflens-le-Château et l'APEVE. |

## **13 Personnel**

On ne relève aucun changement au niveau du personnel fixe et ses 4 collaborateurs :

|                      |  |
|----------------------|--|
| Mme Marlyse Treyvaud | Secrétaire municipale, depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1988             |
| Mme Denise Piguet    | Boursière communale, depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2008           |
| M. David Christin    | Employé communal de la voirie, depuis le 1 <sup>er</sup> juin 2011     |
| M. Philippe Vuffray  | Employé communal des bâtiments, depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2013 |

En raison de l'absence prolongée de la secrétaire municipale pour raisons médicales, 3 personnes ont temporairement rejoint l'équipe communale pour assurer le bon suivi du secrétariat. Il s'agit de :

Mme Catherine Masson, qui a fonctionné en qualité de secrétaire municipale du 1<sup>er</sup> janvier au 14 juillet 2017.

Mme Christel Guignard, qui s'est chargée toute l'année du contrôle des habitants.

Mme Maya Wicky, qui a secondé, sur demande, la secrétaire municipale et la boursière communale du 15 août au 21 décembre 2017.

## **14 Service des intérêts généraux**

### Associations régionales

#### ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges)

Le 1er janvier 2008 est entrée en vigueur la nouvelle Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE). Elle consiste notamment à valoriser les potentiels économiques et territoriaux des régions. Afin d'atteindre ce but, le Canton prévoit la mise en place d'organismes de développement économiques régionaux. Le district de Morges répond à cette exigence à travers son association régionale ARCAM créée en 2009.

#### Comité :

|             |   |
|-------------|---|
| Secteur 1 : | M. Luc-Etienne Rossier, Syndic, Aubonne<br>M. Daniel Mosini, Syndic, St-Prex<br>M. Philippe Reymond, Municipal, Gimel   |
| Secteur 2 : | Mme Laurence Cretegny, Syndique, Bussy-Chardonney<br>M. Jacques-Henri Burnier, Syndic, Bière                            |
| Secteur 3 : | M. Vincent Jaques, Syndic, Morges<br>M. Bertrand Duperrex, Syndic, Vullierens<br>M. Guy Delacrétaz, Syndic, Préverenges |

Secteur 4 : M. Georges Rime, Syndic, Cossigny  
 Mme Anne-Lise Rime, Syndique, L'Isle

Secteur 5 : M. Gilles Bichsel, Municipal, Pompaples

Préfecture : Mme Andréa Arn, Préfète

Depuis le changement des statuts en juin 2016, notre Commune fait partie du Secteur 3.

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'ARCAM (1 séance) et aux rencontres du Secteur 3 (2 séances).

Mme Anne-Chr. Ganshof a également participé au Forum mobilité.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 6'980.30.

Les aides financières cantonales octroyées en 2017 dans le district de Morges via la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE) ont totalisé un montant de CHF 335'500.- en faveur de neuf projets. Toutes ces aides versées par le Canton l'ont été sous forme de subventions après un préavis régional et un accompagnement de l'ARCAM.

Avec la mise en ligne en novembre 2017 du site map.cjl.ch, le projet de Géoportail régional s'est concrétisé. Notre Commune fait partie des 4 Communes prioritaires et un certain nombre de géodonnées sur Vufflens-le-Château sont déjà disponibles.

#### UCV (Union des Communes Vaudoises)

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. A fin 2017, 278 des 309 Communes vaudoises étaient membres de l'UCV.

Le Comité se compose de la manière suivante :

|  |                 |
|--|-----------------|
| Mme Claudine Wyssa, Syndique, Bussigny-près-Lausanne | Présidente      |
| M. Dominique Dafflon, Syndic, Saint-Barthélémy       | Vice-président  |
| M. Grégoire Junod, Syndic, Lausanne                  | Vice-présidente |
| M. Julien Cuérel, Syndic, Baulmes                    |                 |
| M. Vincent Jaques, Syndic, Morges                    |                 |
| Mme Christelle Luisier-Brodard, Syndique, Payerne    |                 |
| M. Maurice Mischler, Syndic, Epalinges               |                 |
| M. Gustave Muheim, Syndic, Belmont-sur-Lausanne      |                 |
| M. François Roch, Syndic, Perroy                     |                 |
| M. Jean-Marc Udriot, Syndic, Leysin                  |                 |
| M. Jean-Daniel Carrard, Syndic, Yverdon-les-Bains    |                 |
| Mme Christine Chevalley, Syndique, Veytaux           |                 |
| M. Laurent Wehrli, Syndic, Montreux                  |                 |

En plus du Comité, les autres organes de l'UCV sont : un Conseil des 50, un groupe des villes et un groupe des Bourgs et villages. Voici les représentants de notre district :

Conseil des 50 :

Mme Fabienne Coderey, Syndique, Berolle  
 M. Georges Rime, Syndic, Cossigny  
 M. José-Manuel Fernandez, Syndic, Etoy  
 M. Bernard Rochat, Syndic, Lavigny  
 M. Pierre Lanthemann, Syndic, Romanel-sur-Morges

Groupe des Bourgs et villages :

Mme Laurence Cretegny, Syndique, Bussy-Chardonney  
 M. Michel Dubois, Syndic, Saint-Oyens

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'UCV (2 séances).

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'086.75.

## AdCV (Association de Communes Vaudoises)

Le Comité se compose de la manière suivante :

|   |                 |
|---|-----------------|
| Mme Joséphine Byrne-Garelli, Rolle                | Présidente      |
| Mme Carine Tinguely, Municipale, St-Prex          | Vice-Présidente |
| M. Pierre Stampfli, Chavannes-de-Bogis            | Vice-Président  |
| M. Yves Raboud, Municipal, Corseaux               | Trésorier       |
| M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne |                 |
| M. Jean-Yves Thévoz, Syndic, Daillens             |                 |
| M. Andreas Sutter, Municipal, Tolochenaz          |                 |
| M. Michel Buttin, Mex                             |                 |
| M. Hans Rudolf Kappeler, Député, Prangins         |                 |

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'AdCV (3 séances).

L'AdCV, qui compte 73 Communes membres fin 2017, est l'une des deux organisations faitières avec l'UCV qui défend les intérêts des Communes. L'AdCV concentre ses efforts dans 4 domaines : la péréquation, l'aménagement du territoire, le scolaire/parascolaire et la police. Ses actions sont soutenues par un socle commun : la défense de l'autonomie communale et par un toit commun : la pérennité des finances communales. En 2017, c'est la péréquation qui a de loin le plus occupé le Comité.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'354.80.

## Promotion de la Commune

### Vufflinfos

Le Vufflinfos a paru comme prévu en janvier et en août. Son impression couleur sur papier glacé est confiée à une imprimerie de Morges.

### Site internet

Le site internet est régulièrement mis à jour. Il est une source d'informations diverses pour ses visiteurs.

Son guichet en ligne offre la possibilité d'effectuer certaines démarches administratives au niveau du contrôle des habitants, de passer commande de bois de feu ou de vin de Commune lors de la souscription ou de s'inscrire à la Journée de Commune qui a lieu chaque année le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois de septembre.

### Page Facebook

La page Facebook « Vufflens-le-Château officiel » est régulièrement alimentée par les annonces de manifestations, les photos de ces dernières et des informations diverses.

## **15           Affaires culturelles et loisirs**

### Sociétés locales

Notre Commune compte cinq 5 sociétés locales actives : Le chœur d'hommes « La Concorde », la Société de Jeunesse Vufflens-Chigny, la Gym-dames, l'Association du Marché villageois et l'Association des Parents d'Elèves de Vufflens-le-Château et Environs (APEVE).

Comme chaque année, la Municipalité les a soutenues notamment par des subventions et la mise à disposition gratuite des locaux communaux.

## Centre Aquatique Région Morges SA

### Conseil d'administration

M. Vincent Jaques, Syndic, Morges, Président  
 M. Eric Züger, Municipal, Morges  
 M. Luc Maurer, Syndic, Clarmont  
 Mme Anne-Chr. Ganshof, Syndique, Vufflens  
 Mme Monica Favre, avocate, experte fiscale fédérale  
 M. Michel Bourquin, responsable PPP à l'EPFL  
 M. Ivo Wuthier, avocat

Le représentant de la Municipalité aux assemblées générales est M. Pierre Siegwart (1 séance).

Suite à l'adoption par le Conseil communal de Morges du Plan partiel d'affectation en juin 2017, la dernière phase de la procédure pour désigner le partenaire privé pour la réalisation du Centre Aquatique a pu être lancée en septembre. Le lauréat sera désigné en 2018.

### Autres sociétés/associations

Bien qu'un règlement communal donne la possibilité d'obtenir des subventions pour les études musicales, aucune demande ne nous a été soumise en 2017.

La Municipalité soutient le Passeport-vacances Morges et environs en lui accordant CHF 75.- par enfant de Vufflens-le-Château ayant acheté un passeport, soit 13 pour 2017. Mme Maria-Pia Dubey a assisté à l'assemblée générale et elle est membre du Conseil des représentants des Communes.

## **16           Tourisme**

### Association Morges Région Tourisme

Le tourisme du district de Morges est géré par l'association « Morges Région Tourisme » créée en mai 2014 par 54 Communes du district.

#### Comité

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| M. Yves-Etienne Kahn          | Président  |
| M. Stéphane Porzi             | Vice-Président                                   |
| M. Vincent Jaques             | Syndic de Morges                                 |
| M. Jean-Luc Bovey             | Représentant des produits du terroir             |
| M. Félix Pernet               | Président des Vins de Morges                     |
| M. Oscar Cherbuin             | Directeur de l'ARCAM                             |
| M. François-Philippe Devenoge | Président du groupement d'animation de La Sarraz |

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart aux assemblées générales (1 séance).

L'association a élaboré une stratégie touristique régionale 2015-2020 et se consacre à la promotion de nombreuses manifestations organisées au sein du district de Morges, ainsi qu'aux réflexions liées aux projets de maisons du tourisme.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'523.-.

#### Autres

Notre Commune est également membre de Vaud Rando.

Comme chaque année, elle a parrainé la Fête de la Tulipe en finançant un massif de 500 bulbes pour un montant de CHF 150.-.

## **17           Sports**

La Municipalité soutient les clubs sportifs de la région par un versement annuel sur demande de de CHF 50.- par enfant du village membre.

## **18            Transports publics**

Les transports régionaux sont financés par les Communes du bassin versant selon un système de coefficients tenant compte de l'offre de transports pour chacune des Communes. Notre participation s'est montée à CHF 73'056.75 pour l'exercice 2017.

### **MBC SA**

Les Communes le long de la ligne ferroviaire du Bière-Apples-Morges ont droit à deux représentants au Conseil d'administration des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA. Il s'agit de MM. Jacques-Henri Burnier et Christian Croisier.

La Municipalité est représentée par M. Philippe Henriod à l'assemblée générale des MBC (1 séance).

Il a également participé à 2 séances concernant le rehaussement des quais des 2 gares ainsi que le changement des barrières du passage à niveau de la gare.

Concernant le passage sous voie au lieu-dit Oulevay, l'engazonnement des talus doit toujours être effectué par les MBC.

## **19            Service informatique**

Notre système informatique est maintenant en place et fonctionne bien. En 2017, notre parc informatique, ordinateurs et logiciels, est resté le même.

Le montant mis au budget concerne des abonnements et contrats de licence et maintenance de l'équipement existant.

## **2            FINANCES**

### **Dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 15'000.- par rubrique budgétaire :**

Compte 353.314 : Une entreprise spécialisée a dû être mandatée pour effectuer 2 traitements contre les mouches (1 au printemps et 1 en automne) dans l'appartement des combles et la sous-toiture de la Maison de Commune pour un total de CHF 4'430.- (2 x 2'215.-) non prévu au budget.

Compte 355.315 : La tour lave-linge/sèche-linge du collège a dû être remplacée pour un montant de CHF 2'800.- non prévu au budget, les machines, âgées de 25 ans, ne pouvant plus être réparées.

Compte 46.3521 : L'ERM a dû entreprendre des travaux d'urgence sur l'exutoire du déversoir d'orage de la STREL de la « Blancherie ». Le montant total des travaux a été réparti à parts égales entre les 10 Communes concernées, ce qui représente pour nous un total de CHF 6'529.15 non prévu au budget.

**Autorisation de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :** pas utilisée.

**Autorisation d'acquisition de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :** pas utilisée.

**Autorisation de plaider :** pas utilisée.

## **3            DOMAINES ET BATIMENTS**

### **31            Terrain**

La surface agricole de la Commune est de 14,93 hectares. Les terrains sont loués de manière équitable aux entreprises agricoles de notre village.

## **32 Forêts**

Nos forêts se situent dans les ravins de la Morges. Elles sont régulièrement entretenues. Elles nous permettent de mettre en vente du bois de feu. En 2017, 2 stères de bois non sciés et 37 stères sciés ont été vendus aux habitants.

La gestion et l'exploitation de nos forêts sont gérées par le triage Ballens - Mollens qui prend en charge également 15 autres Communes dont Morges.

Le budget est établi par notre garde-forestier lequel tient compte des travaux susceptibles de recevoir des subventions du Canton au mieux des intérêts du Cercle forestier.

## **33 Vignes**

La vigne de Commune de 4'215 m<sup>2</sup>, située en Jérusalem, est exploitée en location par la Maison Perey Vignerons encaveurs. Cette surface viticole est appelée également « vigne des célébrités ».

Une vente du vin est réalisée par souscription et sa distribution est assurée à nos citoyens dans le courant de juin. En 2017, 44 cartons de 6 bouteilles de vin blanc élevé par la Cave de la Côte à Tolochenaz et 52 cartons de 6 bouteilles de vin rouge élevé par la Maison Bolle & Cie SA ont été vendus aux habitants.

## **35 Bâtiments communaux**

### **Utilisation des locaux communaux**

La grande salle de la Maison villageoise peut être louée par les habitants à un tarif préférentiel et aux personnes de l'extérieur moyennant certaines conditions.

Le local du Blétru, situé dans l'abri de protection civile, peut être loué par les habitants de la Commune exclusivement et sous certaines conditions. Depuis la rentrée scolaire d'août 2016, la Vufflantine occupe en effet ce local les 5 jours de la semaine pour un accueil « Petit déjeuner » pour les élèves du collège de Vufflens qui en font la demande.

Cette tâche est gérée par l'APEVE qui organise également les repas de midi dans la salle d'école au rez-de-chaussée qui a été transformée en salle d'accueil avec cuisine, tables, chaises et équipement adéquat. Le goûter, du lundi au vendredi sauf le mercredi, se passe dans une salle de classe transformée au 1<sup>er</sup> étage.

L'APEVE doit faire face à une augmentation régulière de la demande d'accueil pour toutes les plages organisées.

La grande salle, la salle du Blétru, ainsi que celles du Curbit (local des votations), du Conseil et l'ancienne salle de classe de la Maison villageoise sont régulièrement mises gracieusement à disposition des sociétés locales, de la Paroisse, du SIS, du Vufflens Jazz Band, de l'Atelier de Théâtre Biloko, etc. ainsi que des associations intercommunales dont fait partie la Commune.

Le programme d'occupation de ces locaux a été comme d'habitude très chargé en 2017. En plus des réservations pour les sociétés locales, nous avons facturé 5 locations pour la grande salle et 4 pour le local du Blétru.

## **352 Maison villageoise**

En 2017, nous avons procédé au remplacement du revêtement de sol en linoléum de la grande salle, ainsi qu'au remplacement du mélangeur gastro de l'évier principal de la cuisine.

## **353 Maison de Commune**

Aucun travail particulier n'a été réalisé hormis un entretien normal du bâtiment.

La gestion de la location des 3 appartements reste confiée à une régie spécialisée.

Nous avons mandaté une entreprise spécialisée pour le traitement contre les mouches par deux fois, au printemps et en automne, problème récurrent cette année 2017 constaté dans l'appartement des combles et la sous-toiture.

### **354 Eglise**

Pas de travaux particuliers réalisés en 2017.

Le changement des moteurs des cloches ne s'est pas avéré nécessaire.

### **355 Complexe scolaire**

Comme chaque année, l'entretien des extérieurs du collège a été confié à un paysagiste de la place. Différents stores ont été remplacés ou réparés pour une somme de CHF 7'000.00 en 2017.

L'occupation de la Vufflantine étant grandissante, des chaises supplémentaires et un porte-gobelet pour brosses à dents ont été acquis en 2017.

Pour répondre aux normes de sécurité électrique, une mise en conformité de l'ensemble du collège a dû être effectuée ; ces travaux se montent à CHF 8'3640.00.

Nous avons remplacé le lave-linge et le sèche-linge, équipements d'origine qui étaient âgés de 25 ans.

## **4 TRAVAUX**

### **41 Service de l'urbanisme**

La Loi cantonale oblige les Communes à réviser leur PGA (Plan général d'affectation) et le mettre en conformité. Dans l'attente de l'acceptation du Plan directeur cantonal par la Confédération, la Municipalité a remis à plus tard l'étude en vue de la future révision de son Plan général d'affectation.

### **42 Police des constructions**

#### **Police des constructions**

La Municipalité mandate depuis plusieurs années des bureaux spécialisés pour effectuer les contrôles de conformité des projets de constructions, des dossiers thermiques, des diagnostics amiante et toutes les mesures de prévention exigées par la législation ainsi que le contrôle final des constructions.

8 permis de construire/démolir dont 4 pour des projets avec mise à l'enquête publique ont pu être délivrés en 2017.

8 permis d'habiter/utiliser ont été délivrés en 2017 dont 6 pour des dossiers ayant fait l'objet d'une mise à l'enquête publique.

#### **Protection des arbres**

2 autorisations ont été délivrées en 2017 pour l'abattage de divers arbres protégés selon les dispositions du règlement communal.

Un charme a de plus dû être abattu à la Cure pour raisons de sécurité du ch. du Ministre.

### **43 Routes**

Comme l'année précédente, le nettoyage des routes a été effectué 1 fois juste avant Pâques au moyen d'une grande balayeuse. Les trottoirs et les bords de routes ont été nettoyés 4 fois avec une balayeuse plus petite. Ces travaux sont effectués par 2 entreprises spécialisées.

La 2<sup>ème</sup> étape du changement des ampoules à vapeur de sodium par des LED, qui concerne la place du Village et le ch. du Crêt-des-Pierres, a été effectuée en 2017.

Un regard a été changé au ch. du Pré du Treuil.

Un candélabre a été changé au ch. du Crêt des Pierres suite à un choc avec un véhicule.

Un nouveau portail a été posé à la petite entrée du cimetière.

Un tronçon du collecteur d'eaux claires du ch. du Marais a été réfectionné.

La cunette et le caillebottis du passage à niveau du ch. du Marais ont été changés.

Un couvercle de chambre d'eaux usées a dû être remplacé par un couvercle étanche.

A la demande du service cantonal des routes, 3 chambres ont été mises à niveau dans la traversée du village afin de faciliter le déneigement.

Une convention a été signée avec la Commune de Denens afin d'assurer le salage de leurs routes dès l'hiver 2017-2018.

#### **44 Parcs, promenades, cimetière**

Les travaux d'entretien de la végétation ont été assurés comme chaque année par un paysagiste de la place.

#### **45 Ordures ménagères et décharge**

##### Valorsa SA

Depuis 1969, la société VALORSA, située à Penthaz, a reçu le mandat au travers d'une convention d'aider notre Commune à gérer ses déchets. Comme pour les 101 Communes situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux et qui comptent 198'000 habitants, notre Commune dispose d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation.

Le district de Morges a droit à trois représentants au Conseil d'administration dont voici sa composition :

M. Jean-Daniel Luthi de Bussigny, Président, représentant de l'Ouest Lausannois

M. Bernard Rochat de Les Charbonnières, vice-Président, représentant du Jura-Nord vaudois

Mme Patricia Zurcher de Renens, représentante de l'Ouest Lausannois

M. Patrick Agassis de Mont-la-Ville, représentant de Morges

M. Philippe Besson de Penthaz, représentant du Gros-de-Vaud

M. Pierre Bruni de Bercher, représentant du Gros-de-Vaud

M. Bernard Ebener de Cossonay, représentant de Morges

M. Frédéric Gabriel de Lonay, représentant de Morges

M. Pierre Häggerli de Cheseaux-sur-Lausanne, représentant de Lausanne

La Secrétaire hors Conseil est Mme Corinne Costa.

La Municipalité est représentée par M. Philippe Henriod à l'assemblée générale de Valorsa (1 séance).

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que de la stratégie de gestion des déchets.

Notre Commune a reçu de nombreuses informations au cours de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les analyses et projets de déchèteries, ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ces prestations gratuites pour les Communes du périmètre de gestion des déchets.

Sur la thématique de la gestion des déchets, les objets en fibrociment amiante ont fait l'objet d'une grande opération au printemps. VALORSA a été particulièrement active dans l'information et l'organisation de cette journée cantonale. Cette opération printanière a permis de récolter une partie des vieux bacs à fleurs, dalles et autres tuiles ou plaques datant d'avant 1992 et contenant de l'amiante. Les Communes actionnaires ont tout particulièrement bien relayé la campagne de sensibilisation et la collecte a été un vrai succès.

### Quantités de déchets récoltés sur le territoire de notre Commune

| Genre de déchets      | 2014/tonnes | 2015/tonnes | 2016/tonnes | 2017/tonnes |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Ordures ménagères     | 90.18       | 87.20       | 88.85       | 88.590      |
| Déchets végétaux      | 184.70      | 165.00      | 118.00      | 169.10      |
| Déchets méthanisables | 39.05       | 49.00       | 66.28       | 74.86       |

La taxe a été maintenue à CHF 70.- pour l'année 2017.

Au niveau des mesures sociales, les parents de 10 jeunes enfants ont bénéficié de sacs gratuits pour un total de 76 rouleaux de 17 litres.

Nous n'avons pas organisé de journée « Coup de balai printanier » en 2017.

Une vente de sacs de compost a été mise sur pied le 18 mars 2017. 66 sacs de 40 litres et 15 sacs de 20 litres ont été commandés.

Nos citoyens sont toujours respectueux du système mis en place. On ne relève pas de déchets sauvages.

### **46 Réseaux d'égouts, d'épuration**

#### ERM

Nous faisons partie de l'ERM (Association intercommunale pour l'Epuration des eaux usées de la Région Morgienne) qui regroupe 14 Communes.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

|   |                |
|---|----------------|
| M. Christian Maeder, Syndic, Ecublens           | Président      |
| M. Jean-Jacques Aubert, Municipal, Morges       | Vice-Président |
| Mme Juliette Reda, Municipale, Bussy-Chardonney |                |
| M. Jérôme Azau, Municipal, Préverenges          |                |
| M. Salvatore Guarna, Syndic, Tolochenaz         |                |

La Municipalité a été représentée au Conseil intercommunal par M. Philippe Henriod (3 séances) qui fait partie également de la commission des finances.

Un curage et passage de caméra a été réalisé dans les quartiers des chemins du Grand Record, du Crêt-des-Pierres et des Vignes.

Un passage de caméra a également été effectué au carrefour du Pont-de-Vaux, ce qui a démontré la nécessité de changer la conduite d'eaux claires qui traverse la route cantonale.

### **5 INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES**

#### **51 Enseignement primaire**

##### Etablissement primaire de Morges-Ouest

Lors de la rentrée d'août 2017, l'Etablissement primaire de Morges-Ouest a accueilli 858 élèves provenant des Communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 44 classes de 1 à 8P. 17 élèves de 7 et 8P de Vufflens ont fréquenté le Collège de la Burtignière. L'effectif des élèves est resté constant. L'enseignement est assuré par 90 maîtresses et maîtres qui sont encadrés par un Conseil de direction.

La Direction, qui se trouve dans le collège de la Burtignière, est assumée par M. Pierre-Alain Corday.

##### Classes du collège de Vufflens

Lors de la rentrée d'août 2017, notre collège comptait 58 élèves, dont 45 de Vufflens, et 10 enseignantes répartis dans 3 classes multi-âges.

Tous les élèves pratiquent l'éducation physique à raison de 3 périodes hebdomadaires. Les élèves des classes de 3 à 6P bénéficient d'un cours de natation de 45 minutes à quinzaine. L'année scolaire 2016-2017 s'est terminée avec 5 matinées de joutes sportives.

L'année a démarré par une invitation à travers l'Afrique grâce à la Compagnie Punta Negra. Ce spectacle interactif a permis aux élèves de 5 et 6P de découvrir la richesse de la culture africaine. Les élèves de 3 et 4P ont pu assister à un spectacle interactif de sensibilisation à l'opéra « Bambin Opéra ». A travers plusieurs extraits d'opéras célèbres, les élèves ont pu découvrir un art souvent réservé aux adultes.

Le dernier spectacle proposé de l'année scolaire a été organisé en collaboration avec le théâtre de Beausobre et était destiné aux élèves de 1 et 2P. Il a eu lieu dans un espace théâtral inédit : dans le lieu insolite d'un véritable camion de pompier créé afin de promouvoir la lecture, une conteuse a présenté l'histoire de « l'ours qui avait une épée ». Les enfants ont été éblouis par la magie et la poésie de ce très beau spectacle.

En octobre, les élèves de 5 et 6P ont assisté au magnifique spectacle « Monsieur Kipu » dans lequel ont été abordés la thématique des sans-abris et de l'exclusion avec tendresse et surtout humour. Pour terminer l'année, les 3 et 4P ont assisté à une projection cinématographique en avant-première au cinéma Odéon « L'extraordinaire week-end de la famille Mol », un film suisse, qui a été un très beau moment de partage entre les enseignantes et leurs élèves.

Le 30 juin ont eu lieu les promotions dans la salle villageoise. La Municipalité a offert des livres aux élèves.

### **ASIME**

L'Asime, Association scolaire intercommunale de Morges et environs, est composée de 9 Communes : Morges, Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz et Vufflens-le-Château. Les 9 Communes réunissaient 24'013 habitants au 31 décembre. Ce chiffre croît régulièrement chaque année. Depuis plusieurs années, le nombre d'élèves oscille entre 2'400 et 2'500. Au 31 décembre, 107 élèves de Vufflens-le-Château fréquentaient l'école publique.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

|  |  |
|--|--|
| Mme Isabelle Bonvin, Municipale, Romanel-sur-Morges  | Présidente, Affaires générales         |
| Mme Françoise Wüthrich, Syndique, Aclens             | Vice-présidente, Camps et sports       |
| Mme Maria-Pia Dubey, Municipale, Vufflens-le-Château | Transports                             |
| M. Giuseppe Biancaniello, Municipal, Echichens       | Bâtiments scolaires Couronne morgienne |
| M. Philippe Deriaz, Municipal, Morges                | Bâtiments scolaires Morges             |
| Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges                 | Santé                                  |
| M. Andreas Sutter, Municipal Tolochenaz              | Finances                               |

Le Comité de direction s'est réuni à 14 reprises durant l'année. Les directeurs des 3 établissements scolaires ont participé à 9 reprises à la première partie de ces séances. Le Comité de direction a chargé 2 groupes de travail de se concentrer sur la gestion des locaux scolaires et la réorganisation du cabinet dentaire scolaire.

### **Conseil intercommunal**

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises durant l'année et a traité entre autres le préavis concernant la demande de crédit de CHF 1'800'000.00 pour la rénovation et la transformation du Centre Marcel Barbey sur la Commune du Lieu.

M. Pierre Siegwart représente la Municipalité (4 assemblées et 2 séances de commission).

Mme Sylvie Grin van Hamel est déléguée du Conseil général au Conseil intercommunal.

### **Conseil d'établissement**

Le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants, les parents, les professionnels de l'école, la société civile et les autorités. Mme Maria-Pia Dubey en assume la Présidence.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à 3 reprises en 2017.

C'est cet organe qui décide notamment des deux demi-journées de congé.

## **52 Enseignement secondaire**

Au 1<sup>er</sup> décembre 2017, l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre comptait 668 élèves répartis dans 34 classes, dont 45 élèves de Vufflens-le-Château.

L'enseignement est assuré par 84 maîtresses et maîtres. M. Luc Schlaeppi en assume la Direction.

## **58 Temples et cultes**

La Municipalité a participé aux différentes assemblées des paroisses protestante (2) et catholique (1). De même, elle organise la traditionnelle collation de vin chaud et thé à la salle paroissiale au sortir du culte de Noël des enfants à Vufflens-le-Château.

## **6 SECURITE PUBLIQUE**

### **60 Police**

Le maintien de la sécurité et de l'ordre public est assuré par la Police cantonale qui peut soutenir notre Commune avec les entités d'appui suivantes : Répondant de proximité, Poste mobile de gendarmerie, Gérant de sécurité, Gendarmerie mobile, Bureau de la législation, Radar, Prévention routière et Groupe judiciaire de la police de sûreté.

Une rencontre avec les représentants de la police cantonale est organisée chaque année.

Durant l'année 2017, les infractions au patrimoine ont été limitées à deux vols par effraction.

Notre participation aux coûts de la Police cantonale se monte à CHF 149'634.- (acomptes 2017 plus décompte final 2016).

## **61 Police communale**

La Municipalité mandate une entreprise de sécurité privée pour la surveillance des bâtiments communaux avec des rondes effectuées de nuit. Pour la prévention routière, elle installe régulièrement un radar notamment devant l'école et le long de la route villageoise.

L'entreprise de sécurité coûte CHF 3'321.-.

## **62 Office de la population**

### **Evolution de la population**

Selon le relevé officiel, notre Commune comptait 841 habitants dont 693 suisses et 148 étrangers au 31 décembre 2016.

Ces chiffres nous sont communiqués par le Canton en fonction du RCPers (Registre Cantonal des Personnes) à qui nous faisons parvenir toutes les mutations et d'Infostar (Registre de l'Etat civil) qui nous transmet les mutations d'état civil.

Les personnes dont la demande initiale de permis est en cours de traitement et celles au bénéfice d'un permis L ne sont pas prises en compte dans cette statistique annuelle.

Nombre de mutations enregistrées durant l'année 2017 :

- 111 arrivées
- 67 départs
- 2 changements d'adresse à l'intérieur de la Commune
- 7 mariages, 4 séparations, 5 divorces et 5 décès
- 3 naissances

A la suite de ces mutations, le nombre d'habitants au 31 décembre 2017 s'élevait à 884 dont 717 suisses et 167 étrangers.

## **Cartes d'identité et passeports**

17 demandes de carte d'identité ont été traitées en 2017.

Les demandes groupées passeport + carte d'identité sont traitées directement par le Centre de biométrie à Lausanne.

## **65 Service Incendie et secours**

### **SIS Morget y compris DAP Vufflens-Chigny**

Le Comité de direction est composé comme suit :

|  |                    |
|--|--------------------|
| M. Roger Burri, Municipal, St-Prex                     | Président          |
| M. Jean-Marc Landolt, Municipal, Echandens             |                    |
| Mme Anne-Catherine Aubert-Despland, Municipale, Morges |                    |
| M. Charles-Henry De Luze, Syndic, Chigny               |                    |
| M. Peter Lüthi, Municipal, Villars-s/Yens              |                    |
| M. Yves Schopfer Municipal, Vaux-s/Morges              |                    |
| M. Dani D'Ascoli, Municipal, Aclens                    |                    |
| Major Eric Henry, Commandant du SIS                    | Membre consultatif |

En 2017, la Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (2 séances).

L'organe d'intervention Vufflens-Chigny est organisé comme suit :

|                  |         |   |
|------------------|---------|---|
| 2 officiers      | Chef OI | Plt Nicolas Desarzens<br>Lt Frédéric de Luze  |
| 4 sous-officiers |         | Sgt Olivier Vuffray<br>Cpl Stéphane Bauchièvre<br>Cpl Jean-Charles Bensadoun<br>Cpl Cédric Blaser |

19 sapeurs, dont 3 femmes.

Ce détachement d'appui a effectué 3 exercices et 3 cours de cadre. Il est intervenu directement sur Vufflens-Chigny dans 1 inondation et en appui à un service funèbre. Il a également été très actif dans l'organisation de la revue quinquennale à Apples et dans le bon déroulement du marché artisanal de Vufflens.

Il fait partie du SIS Morget qui est composé de 29 Communes de la région morgienne et 340 sapeurs-pompiers volontaires sous le commandement du Major Eric Henry.

En 2017, le SIS Morget est intervenu à 333 reprises (285 en 2016). Les alarmes sont réparties de la façon suivante : 27% feux, 23% inondations, 14% sauvetages, 3% secours routiers, 20% alarmes automatiques, 3% pollutions et 10% divers.

La participation financière de notre Commune à cette association s'est montée à un coût de CHF 32.28 par habitant en 2017 (30.86 en 2016).

Le SIS Morget verse un loyer de CHF 8'800.- pour la location du local pompier situé vers l'abri de la protection civile du collège du village.

## **66 Protection civile**

### **Protection civile District Morges**

Notre Commune est intégrée à l'organisation du District de Morges. Elle regroupe les 62 Communes du district, soit un bassin de presque 80'000 habitants.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

M. Philippe Guillemin, Syndic, Lonay, Président  
 Mme Marylin Sieber, Municipale, Orny  
 M. Marc Morandi, Municipal, Féchy  
 M. Roger Burri, Municipal, Saint-Prex  
 M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens-le-Château  
 M. Jean-Louis Bapst, Municipal, L'Isle  
 M. Frédéric Ambresin, Municipal, Bussy-Chardonney

En 2017, La Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (2 séances).

Le commandement de cette grande organisation est assuré par le Lt col Marc Dumartheray.

Le bataillon est composé de 687 incorporés, comprenant des porteurs de pager avec un délai d'intervention d'une heure et des astreints avec un délai d'intervention de six heures.

Notre participation financière a représenté un montant de CHF 19.50 par habitant (2016 : CHF 19.20 par habitant).

## **67 Police du Commerce**

### **Manifestations - Permis temporaires**

Des autorisations de manifestations et des permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques ont été délivrés pour :

- Le repas de soutien organisé par le chœur d'hommes « La Concorde » le 20 janvier 2017
- L'after work, le match aux cartes et la soirée dansante à thème organisés par la Jeunesse Vufflens-Chigny les 26, 27 et 28 janvier 2017
- La course aux œufs et le repas sur réservation organisés par la Jeunesse Vufflens-Chigny le 16 avril 2017
- Les soirées annuelles du chœur d'hommes « La Concorde » les 3, 5, 6 et 7 mai 2017
- Le marché artisanal le 17 juin 2017
- La randonnée cycliste de la Côte organisée par le Cyclophilie Morgien le 27 août 2017.

## **7 AFFAIRES SOCIALES**

### **71 Service social**

#### **ARASMAC (y compris AJEMA)**

L'ARASMAC, Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay, regroupe les 62 Communes du district de Morges.

Le réseau AJEMA est le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF). L'AJEMA est un but optionnel de l'ARASMAC auquel notre Commune a adhéré.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

Mme Sylvie Podio, Municipale Morges, Présidente  
 Mme Ruth Muller, Municipale, Pampigny, Vice-Présidente  
 Mme Nicole Baudet, Municipale, Cossonay  
 M. Pascal Lincio, Municipal, Aubonne  
 Mme Tania Séverin, Municipale, Etoy  
 Mme Carine Tinguely, Municipale, St-Prex  
 Mme Thi Ngoc Tu Wüst, Municipale, Préverenges

Le Directeur de cette grande association régionale est M. Daniel Vouillamoz.

En 2017, la Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal (1 séance et 1 séance de commission).

Nos participations financières en 2017 se sont élevées à CHF 29'043.- pour l'ARASMAC et CHF 106'547.- pour l'AJEMA (acomptes 2017 + décomptes finaux 2016).

Les décomptes finaux 2017 nous parviendront dans le courant de l'année 2018.

### Vufflantine

Les 33 enfants de 27 familles de Vufflens ont consommé 4'421 repas, ce qui représente le 85.48% du nombre de repas servis (petit déjeuner, midi et goûter) par la Vufflantine. L'année scolaire 2016-2017 a été celle de la mise en place du service d'accueil pour les trois repas, offrant ainsi une prise en charge des enfants de 7h00 à 18h30. Le nombre d'enfants et de familles est en forte augmentation.

### FONDATION DE LA CÔTE

En tant que fondation de droit privé d'utilité publique, la Fondation de la Côte est chargée de mettre en œuvre, sur le district de Nyon et une partie du district de Morges, la politique d'aide et de soins à domicile et de déployer des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention découlant de la Loi sur l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (LAVASAD).

Les instances sont les suivantes :

#### Comité de direction

Mme Isabelle Monney, Municipale, Gland, Présidente

M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne, Vice-Président

M. Pierre-Alain Chollet, Président de l'Entraide familiale de Rolle & environs

M. Denys Jaquet, Syndic, Rolle

M. René Perruchoud, Président de l'Entraide familiale de Gimel-Aubonne & environs

Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges

Mme Evelyne Pfister-Jakob, Municipale, Founex

Mme Stéphanie Schmutz, Municipale, Nyon

#### Représentants des Communes du district au Conseil de Fondation

M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne, Vice-Président

Mme Irène Caron, Syndique, Echandens

M. Patrick Guex, Syndic, Allaman

Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges

M. Philippe Rezzonico, Municipal, Gimel

Mme Carine Tinguely, Municipale, St-Prex

La Fondation de La Côte gère 9 centres médico-sociaux (CMS), un centre de moyens auxiliaires avec un service Sécutel, un bureau de coordination des transports pour les personnes à mobilité réduite et l'Espace Prévention sur la région de La Côte.

Notre Commune est rattachée au CMS de Morges-Ouest.

Pour notre Commune, le montant s'est élevé en 2017 à CHF 76'353.- soit CHF 93.- par habitant.

### Aide et soins à domicile

La mission générale est d'aider les personnes dépendantes ou atteintes dans leur santé à rester dans leur lieu de vie. Pour ce faire, elle assure la fourniture de prestations pour promouvoir, maintenir ou restaurer leur santé, maximiser leur niveau d'autonomie, maintenir leur intégration sociale et faciliter l'appui de leur entourage.

Parmi les prestations : soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, ergothérapie, aide au ménage, repas à domicile, transports pour personnes à mobilité réduite.

### Espace Prévention Morges-Aubonne

Rattaché à la Fondation de La Côte, l'Espace Prévention de La Côte est un acteur régional du dispositif de prévention et de promotion de la santé du Canton de Vaud.

Les EP s'adressent à tous, de la petite enfance aux seniors. Des équipes de professionnels proposent des informations et des activités sur :

- L'amélioration de l'alimentation
- La promotion de l'activité physique
- La gestion du stress
- La santé des femmes
- La prévention dans la petite enfance
- La prévention des dépendances chez les jeunes

Lors des manifestations organisées par la société de Jeunesse Vufflens-Chigny en 2017, un travailleur social de proximité était présent pour dispenser des conseils.

Le montant pour notre Commune en 2017 s'est élevé à CHF 2'102.50 soit CHF 2.50/habitant.

### **COUVALOUP 12**

Couvaloup 12 est un Centre d'accueil, d'animation et de rencontre pour les jeunes de 12 à 18 ans à Morges.

Cette association, soutenue financièrement par la Commune de Morges et 30 Communes environnantes, a été liquidée à fin 2017, suite à la décision de la Municipalité de Morges de « communaliser » ce centre d'accueil.

M. Pierre Siegwart a assisté à l'assemblée générale et a œuvré comme vérificateur des comptes 2017 (1 séance) et des comptes de liquidation (1 séance).

Suite à une décision de l'assemblée générale de Couvaloup 12, notre participation financière s'est montée à CHF 0.- (zéro) en 2017, comme pour les Communes environnantes, en compensation de la reprise de la part du bénéfice de liquidation par la Commune de Morges (CHF 3'201.90 en 2016).

## **72           Prévoyance sociale**

La participation prévisionnelle de notre Commune à la facture sociale pour l'année 2017 représente un montant de CHF 1'272'400.- qui couvre les subventions assurance maladie, le RI et la participation cantonale à l'assurance chômage, les subventions et aides aux personnes handicapées, les prestations pour famille et autres prestations sociales ainsi que les bourses d'étude et d'apprentissage.

Le décompte final 2017 nous parviendra dans le courant de l'année 2018. Le décompte final 2016 a représenté un coût supplémentaire de CHF 176'587.-.

## **8           SERVICES INDUSTRIELS**

### **81           Service des eaux**

#### **AVM**

La gestion de l'eau et la facturation de celle-ci aux particuliers sont assurées par l'AVM, Association intercommunale d'Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges, pour les Communes de Bussy-Chardonney, Chigny, Echichens (partie village de Monnaz), Vaux-sur-Morges et Vufflens-le-Château.

Le Comité de direction se compose de la manière suivante :

|   |                       |
|---|-----------------------|
| M. Vincent Denis, Syndic, Vaux-sur-Morges         | Président             |
| M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens       | Vice-président        |
| M. Jean-Michel Duruz, Municipal, Monnaz-Echichens | Responsable du réseau |
| M. Charles-Henri de Luze, Municipal, Chigny       | Responsable juridique |
| Mme Juliette Reda, Municipale, Bussy-Chardonney   | Membre                |

En 2017, la Municipalité a été représentée au Conseil intercommunal par MM. Philippe Henriod et Pierre Siegwart (2 séances).

M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, est délégué au Conseil d'administration de la SAGEP (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Penezy) dont l'AVM est actionnaire (10 séances). La SAGEP a fourni 53'636 m<sup>3</sup> d'eau soit 21% sur les 255'000 m<sup>3</sup> vendus en 2017.

Toute l'eau fournie à notre population (63'657 m<sup>3</sup> en 2017 pour Vufflens-le-Château) est exclusivement de l'eau de source avec cinq provenances de pompage dans notre région proche.

Le prix de l'eau est stable, la dernière adaptation du prix de l'eau date du 1er janvier 2005.

Le réseau est surveillé phoniquement par une entreprise spécialisée, ainsi les fuites cachées sont repérées et réparées pour réduire au mieux les pertes sur le réseau. Les compteurs vétustes sont remplacés par étapes pour facturer la quantité effective de l'eau utilisée par les particuliers.

Le système de détection des fuites mis en place a permis de détecter plusieurs fuites sur le réseau de l'AVM privé et réseau principal.

3 ruptures de conduites sont à signaler sur le territoire de notre Commune, soit 2 à la rte du Village et 1 au Carolet.

La perte sur réseau pour 2017 s'élève à 14% soit 4% de moins qu'en 2016. Cette perte est largement admissible pour notre réseau étendu et en regard avec les pertes constatées sur les autres réseaux d'alimentation en eau potable.

## **86            Energies renouvelables**

En 2017, 14 demandes de subventionnement ont été acceptées par la Municipalité dans le cadre du règlement communal sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Le versement du subside n'intervient qu'une fois les travaux réalisés, sur présentation des factures. Cela représente 11 demandes pour un montant de CHF 12'350.- en 2017.

Une demande de subventionnement a été refusée car hors délai.

## **CONCLUSIONS**

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### **LE CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU**

- vu le préavis N° 03/06/18 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des finances et de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

**de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2017**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 28 mai 2018



Adopté par le Conseil général dans sa séance du 25 juin 2018

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

Ph. Stalder

Le Secrétaire :

A. Etchegaray